

**Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Communautaire
de la Communauté de Communes
de la Vallée de la Sauer**

Nombre de membres : 48

Séance du 17 JUIN 2002
sous la présidence de M. Bernard LOGEL

Votants présents : 39

Tous les délégués

sauf

M. SUSS, M. BABILON, (excusés), M. FROELICH qui étaient représentés respectivement par Mme FILSER, M. DUBOIS et M. FEIG
MM. KELLER, STEINER, HELMER E., MEYER J. P., ZINCK, WITTMER,
Mme HITTLER, -excusés- M. HERRLE, Mme GESANG.

DEL. N° 94 /2002

OBJET : MODIFICATIONS BUDGETAIRES 2002 – SERVICE D'ASSAINISSEMENT

Le Président informe le Conseil Communautaire des décisions modificatives à apporter au budget « service d'assainissement » de l'exercice 2002

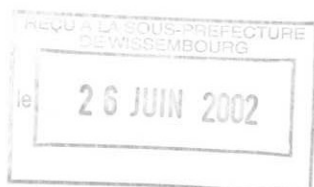
- VU le budget primitif 2002
- **CONSIDERANT** les propositions du Président

le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

***. d'approuver et d'apporter les modifications budgétaires au budget
« service d'assainissement » de l'exercice 2002 (voir annexe à la présente
délibération) ;***

***. d'autoriser le Président à suivre toutes démarches et à signer tous
documents se rapportant à ces décisions modificatives budgétaires de
l'exercice 2002.***

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat.



Pour copie conforme
DURRENBACH, le 18 juin 2002

Délibération exécutoire de plein droit
conformément aux dispositions
de la Loi n° 82-623 du 22 juillet 1982



Le Président,
Bernard LOGEL

Décisions modificatives

Du n°00000001 au n°00000001

(en Euros)

Numéro	Date	Motif					
00000001	24/06/2002	Décision modificative n°1					
Sens Article	Chapitre	Fonction	Opération	Programme	Montant dép.	Montant rec.	
Dép 6718		AUTRES CHARGES EXCEPT. SUR OPE. GESTI			15 000.00		
Dép 658		Charges diverses de gestion courante			-15 000.00		
Totaux					0.00		0.00
Solde					0.00		

